



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 2 OCTOBRE 2023

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 26/09/2023

Publication :
le 06/10/2023

Délibération n° D-2023-355

Marché de travaux - Hôtel de Ville - Restauration de la salle du
Conseil municipal - Lots n°2 et 3 - Avenant n°2 - Lot 10 -
Avenant n°3

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET-MAULINARD.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE

Excusés :

Madame Ségolène BARDET.

Direction Patrimoine et Moyens

Marché de travaux - Hôtel de Ville - Restauration de la salle du Conseil municipal - Lots n°2 et 3 - Avenant n°2 - Lot 10 - Avenant n°3

Monsieur Elmano MARTINS, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Par délibération du 21 septembre 2020, le Conseil municipal a approuvé le programme de restauration de la salle du Conseil municipal, ainsi que la tribune et la salle de réunion attenante.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été approuvé lors de la séance du 3 mai 2021.

Les marchés de travaux ont été approuvés lors des séances du 19 septembre 2022 et 21 novembre 2022.

Des avenants n°1 aux marchés de travaux pour les lots 3 et 10 ont été approuvés lors de la séance du 15 mai 2023.

Des avenants n°1 aux marchés de travaux pour les lots 1,2,5,7 et 11 et un avenant n°2 pour le lot 10 ont été approuvés lors de la séance du 26 juin 2023.

A ce jour, les dernières adaptations sont nécessaires par voie d'avenants sur les lots suivants :

Lot 2 Menuiserie-mobilier - Avenant n°2

- Prestations modificatives en moins-value et plus-value pour travaux en dépense contrôlée :

Modification de la structure de la plateforme PMR de la tribune, remplacement de poignées de portes et platines en laiton, fourniture et mise en place de tubulure acier pour passages de câbles, de limiteurs d'ouvertures de portes intérieures, de bouton de targette en laiton sur porte, remplacement de revêtement d'un fauteuil, reconstitution d'accoudoirs d'un fauteuil.

Montant total en plus-values et montant total pour l'avenant n°2 : 1 364,22 € HT soit 1 637,06 € TTC.

Lot 3 Vitrierie décorative - Avenant n°2

Prestation supplémentaire en plus-value pour remplacement de 3 verres peints fêlés.

Montant total en plus-value et montant total pour l'avenant n°2 : 5 065,18 € HT, soit 6 078,22 € TTC.

Lot 10 Electricité - Avenant n°3

Prestations supplémentaires à la demande de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre pour boucle d'induction magnétique, petit appareillage design, câblages sous tentures murales en tribune, appareillage déclencheur manuel pour contrôle d'accès salle de réunion.

Montant de la plus-value et montant total pour l'avenant n°3 : 959,79 € HT soit 1 151,75 € TTC.

Lot n°	Titulaire	Montant marchés initiaux (en € HT) (toutes tranches incluses)	Montant des marchés incluant les avenants précédents (en € HT)	Avenant n°	Montant de l'avenant (en € HT)	% total des avenants par rapport au marché initial	Nouveau montant des marchés (en € HT) (toutes tranches incluses)	Nouveau montant des marchés (en € TTC) (toutes tranches incluses)
2	MENUISERIE BARON	336 520,37	299 482,55	2	1 364,22	-10,60 %	300 846,77	361 016,12
3	MARTIN LG	46 936,00	48 442,40	2	5 065,18	14,00 %	53 507,58	64 209,10
10	INEO ATLANTIQUE	61 152,29	67 023,03	3	959,79	11,17 %	67 982,82	81 579,38

Au final, tous lots confondus, le montant total des avenants s'avère inférieur de 1,14 % au coût initial des marchés attribués.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants aux marchés de travaux comme énoncés ci-dessus ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer ainsi que toutes pièces afférentes, le cas échéant.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 1

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Aurore NADAL

Jérôme BALOGÉ